

POLITIQUE QUALITE

La direction d'EuroLorraine se fixe comme objectif de répondre au mieux aux exigences de ses clients, de garantir et d'obtenir des résultats de mesures et d'expertises fiables dans des délais et avec des niveaux de qualité qui tiennent compte de leurs intérêts et de ceux de ses salariés. Une démarche qualité est donc déployée avec l'engagement majeur d'inscrire la société dans un processus d'amélioration continue de ses services.

Nos principaux objectifs sont :

- déployer dans nos pratiques une déontologie rigoureuse, des processus clairs et bien établis,
- garantir la conformité de nos services à nos référentiels ainsi que la fiabilité et la rigueur de nos résultats, pour la satisfaction de nos équipes et de nos clients,
- obtenir et maintenir l'accréditation COFRAC selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 relative aux exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais, pour les méthodes de prélèvement de la matrice environnementale air définies au chapitre « portée d'accréditation ».


Nous matérialisons notre volonté de fournir des prestations de qualité et d'atteindre nos objectifs au travers des engagements de la direction d'EuroLorraine, représentée par son président, qui s'engage à :

- veiller au respect des dispositions qualité mises en place suivant à la norme ISO 17025,
- améliorer continuellement l'efficacité du système de management de la qualité,
- assurer la sensibilisation et la formation de l'ensemble du personnel aux procédures et instructions référencées dans le référentiel qualité,
- veiller à la mise à disposition des ressources nécessaires au bon fonctionnement du système qualité mis en place,
- vérifier régulièrement le niveau de confiance des clients et veiller à leur assurer un niveau de service aussi performant que possible,
- assurer la mise en œuvre des bonnes pratiques et la qualité des échantillonnages dans le respect des exigences des méthodes de prélèvements,
- exiger du personnel concerné par les activités couvertes par la portée d'accréditation, une familiarité toujours plus accrue avec la documentation qualité ainsi qu'une application rigoureuse des procédures et instructions figurant dans le référentiel qualité.

qui confie au responsable qualité et au référent technique qualité, chacun pour ce qui les concerne, la charge :

- d'animer le processus à toutes les étapes,
- de créer et maintenir l'esprit qualité au sein du personnel,
- de veiller à la bonne mise en œuvre des procédures et instructions citées dans le présent référentiel, notamment à l'aide d'audits internes,
- d'informer la direction de toute difficulté dans l'application du référentiel,
- de veiller au suivi des écarts constatés lors des audits et des revues.

et qui invite l'ensemble des salariés à contribuer à la réussite de cette politique avec dynamisme.



Hervé FISCHER, président



Emmanuelle VAUCHER-ROBERT, responsable qualité